

PRESENTS :

M. CHEVALIER – P. PERRAULT – C. BERLAND – P. CIEZKI – E. LE CORRE – E. TRUCHET – G. GRENET – S. TOURNE – N. COQUIL – A. CAILLERET – R. KERVAREC – M. DUPORT – M. VERNET – R-M MARIETTE – V. MATEUS – I. LAWSON – G. CONIL – L. POMBAL – D. GALLÉ

EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR : N. MALPAUX pouvoir à M. CHEVALIER – R. THEFANY pouvoir à A. CAILLERET – M. FOLLET-JOLIVET pouvoir à C. BERLAND – B.GAUTHER pouvoir à V. MATEUS – V. ALLARD pouvoir à D. GALLÉ – N. OUANIS-TAMERNI pouvoir à R-M. MARIETTE

ABSENTS : S. MIGNON – A. GARCIA

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : D. GALLÉ

I. INFORMATIONS :

1. Compte-rendu des décisions prises par le Maire en application de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales :

- 04/04/2017 : Cession concession de 30 ans au cimetière n°20901 (DCS_026_04_17)
- 06/04/2017 : Acquisition de 3 bancs pour le bas parc du château (DCS_027_04_17)
- 06/04/2017 : Création de quatre terrains de pétanque au Club Amitié (DCS_028_04_17)
- 06/04/2017 : Travaux complémentaires pour l'aménagement du Club Amitié (DCS_030_04_17)
- 07/04/2017 : Accès au registre communal du plan canicule 2017(DCS_031_04_17)
- 20/04/2017 : Complément du marché pour le traitement contre les chenilles processionnaires pour l'année 2017 (DCS_032_04_17)
- 04/05/2017 : Attribution du marché espaces verts pour les années 2017, 2018 et 2019 (DCS_033_05_17)

II. DELIBERATIONS :

1. (D_025_05_17) : *Compte-rendu de la séance du 20 mars 2017*

Le Conseil : après en avoir délibéré, adopte, à la majorité des membres présents, le compte-rendu de la séance en date du 20 mars 2017.

- 24 pour
- 1 abstention (P. CIEZKI)

2. (D_026_05_17) : *Compte-rendu de la séance du 27 mars 2017*

Le Conseil : après en avoir délibéré, adopte, à l'unanimité, le compte-rendu de la séance en date du 27 mars 2017.

3. (D_027_05_17) : *Rapport de la CLECT 2016*

Le Conseil : après en avoir délibéré, adopte, à l'unanimité, le rapport 2016 de la Commission Locale d'Évaluation des Transferts de Charges.

4. (D_028_05_17) : **Décision modificative n°1/2017**

Le Conseil : après en avoir délibéré, adopte, à l'unanimité, la décision modificative n°1/2017 du budget communal, qui se présente comme suit :

Recettes de fonctionnement				
Imputation	Intitulé	BP	DM1	BP + DM1
7411 - 020 - 20	Dotation forfaitaire	177 985,00	-47 854,00	130 131,00
74121 020 - 20	Dotation de solidarité rurale	50 000,00	1 253,00	51 253,00
Total		227 985,00	-46 601,00	181 384,00
Dépenses de fonctionnement				
Imputation	Intitulé	BP	DM1	BP + DM1
023	Virt à la section d'investissement	1 151 852,81	-76 565,00	1 075 287,81
73928	autre reversement sur impôts locaux	78 340,00	29 964,00	108 304,00
Total		1 230 192,81	-46 601,00	1 183 591,81
Recettes d'investissement				
Imputation	Intitulé	BP	DM1	BP + DM1
021	Virt de la section de fonctionnement	1 151 852,81	-76 565,00	1 075 287,81
Total		1 151 852,81	-76 565,00	1 075 287,81
Dépenses d'investissement				
Opération/imputation	Intitulé	BP + RAR	DM1	BP + DM1
115	club amitié	129 740,00	5 000,00	134 740,00
120	Mairie	237 676,81	-89 565,00	148 111,81
122	Château	23 000,00	8 000,00	31 000,00
Total		390 416,81	-76 565,00	313 851,81
BUDGET GLOBAL				
	BP	DM1	BP + DM1	
Dépenses d'investissement	1 686 019,61	-76 565,00	1 609 454,61	
Recettes d'investissement	1 686 019,61	-76 565,00	1 609 454,61	
Dépenses de fonctionnement	5 102 614,79	-46 601,00	5 056 013,79	
Recettes de fonctionnement	5 102 614,79	-46 601,00	5 056 013,79	

5. (D_029_05_17) : **Adoption du Règlement Enfance-Jeunesse 2017 - 2018**

Le Conseil : après en avoir délibéré, adopte, à l'unanimité, le Règlement Enfance Jeunesse 2017 / 2018.

6. (D_030_05_17) : **Modification des tarifs pour la location de la salle du Club Amitié**

Le Conseil : après en avoir délibéré, adopte, à l'unanimité, les tarifs de location du club Amitié suivants :

Club Amitié – capacité de 65 personnes			
Horaires	Salle sans vaisselle	Salle avec vaisselle	Caution
Samedi 8h-22h	250.00	290.00	Le double du montant de la location
Dimanche 8h-20h	250.00	290.00	
En semaine 8h-18h	240.00	280.00	

7. (D_031_05_17) : Demande de subvention au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) 2017 relative aux travaux d'extension du centre de loisirs

Le Conseil : après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité :

- D'adopter l'avant-projet « **d'extension du centre de loisirs** », pour un montant de 85 924,00 € HT soit 103 108,80 € TTC,
- De présenter un dossier de demande de subvention dans le cadre de la programmation DETR 2017,
- De s'engager à financer l'opération de la façon suivante :
 - 30 % (subvention DETR) soit 25 777,20 €
 - 70 % restant à la charge de la commune soit 60 146,80 €
- De dire que la dépense est inscrite au budget primitif 2017, article 2313 section d'investissement,
- D'autoriser Madame le Maire à signer tout document nécessaire à la réalisation de l'opération ci-dessus référencée.

8. (D_032_05_17) : Convention pour l'utilisation des équipements sportifs avec le collège

Le Conseil : après en avoir délibéré, adopte, à l'unanimité, la convention d'utilisation des équipements sportifs de la commune par le collège Jacques Cartier à compter de la rentrée de septembre 2017.

9. (D_033_05_17) : Vente des parcelles AB 91, AB 117 et AB 120 rue des Coutures

Le Conseil : après en avoir délibéré, autorise, à l'unanimité, Madame le Maire à procéder à :

- La vente des parcelles AB 117 et AB 120 au profit de la société SCCV Issou Rue des Coutures pour un montant de 73 800 € net vendeur sous condition suspensive que les permis de construire visés soient expurgés de tout recours,
- La signature d'une dation avec la société SCCV Issou Rue des Coutures, consistant en la cession de la parcelle AB 91 en échange de locaux pour une contenance de 75 m² au sein du bâtiment D de l'opération de création de logements rue des Coutures.

10. (D_034_05_17) : PADD du PLUi

ARTICLE 1 : PREND ACTE de la présentation des orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durables du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et de l'ouverture du débat au sein du conseil municipal qui ont permis aux conseillers de discuter utilement sur les orientations du PADD envisagées (cf annexe).

11. (D_035_05_17) : Tirage au sort des jurés d'assises 2018

Les noms désignés par le sort sont les suivants :

Ordre du tirage	N° Page	N° Ligne	Nom	Prénom
1	151	11	PAYET	Edwige
2	19	13	BIRON	Aline
3	96	2	IGLESIAS	Anthony
4	22	9	BONNIN	André
5	60	13	DUCLOS	Frédéric
6	102	6	KERVAREC	Loïc
7	45	12	CUEILLIEZ	Frédéric
8	24	1	BOSSU	Gaëtan
9	84	11	GUEHLOUZ (épouse REZAIG)	Lamila

La séance est levée à 20H45